

069	UTBM service communication	L'Est Républicain	5 mars 2014
		L'Aire urbaine	OPECST - Pascal Brochet - CIME - Techn'hom - plate forme énergie - bâtiment 14

Innovation Le « bâtiment 14 » pourrait devenir une vitrine de la recherche sous l'égide de l'UTBM

Un centre de l'énergie au Techn'Hom

« C'EST INTÉRESSANT tout ce qui se fait ici et c'est un beau projet que vous avez ! » se réjouit Jean-Yves Le Déaut, député maire de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), mais surtout premier vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) qui réunit onze sénateurs et onze députés. C'est à ce titre qu'il était accueilli à l'UTBM à Sévenans vendredi par le directeur, Pascal Brochet, avec Marcel Deneux, sénateur de la Somme, et Eric Szij, respectivement vice-président et secrétaire général de l'OPECST, ainsi que Brigitte Vu, ingénieur bâtiment et experte du même organisme.

Principal objet de cette visite : le projet d'implantation du Centre d'innovation et de management de l'énergie (CIME) dans le bâtiment 14 du Techn'Hom à Belfort (également appelé bâtiment B). L'UTBM souhaite y aménager une plate-forme entièrement dédiée à l'énergie,

avec la volonté d'instaurer des relations encore plus étroites entre enseignement supérieur, recherche et transferts industriels. Mais installer toute la technologie d'aujourd'hui - et de demain ! - dans des bâtiments du début du XX^e siècle, dont les murs en pierre de taille sont recouverts de brique, ressemble un peu à une gageure. Les trois étages pour une surface totale de près de 11.000 m² abriteront le learning center, la formation d'ingénieur et les travaux de recherche du département Energie-Environnement (porteur du projet CIME) et du département Ingénierie et Management des systèmes industriels.

« Utiliser la chaleur fatale »

Pour la rénovation, la barre a été placée très haut puisqu'il s'agit de transformer cette construction très énergivore (148.000 € HT de chauffage par an !) en bâtiment basse consommation (BBC) et à énergie positive



■ Jean-Yves Le Déaut (à droite) et Marcel Deneux (à gauche), vendredi à l'UTBM.

Photo ER

(BEPOS). Le chauffage sera assuré par une chaudière aux granulés de bois, mais il est aussi prévu d'utiliser « la chaleur fatale » produite 24 heures sur 24, jusqu' alors en pure perte, par les 40 kW de puissance installée des gros serveurs informatiques.

Depuis un an, vingt travaux d'étudiants de l'UTBM

ont été consacrés à l'un ou l'autre des multiples aspects de ce vaste projet de rénovation, présenté par Brigitte Vu, qui estime le coût de la rénovation à environ 300 € du mètre carré, soit 3,3 M€ pour l'ensemble et donc très en dessous du coût d'une construction neuve de cette superficie. Autre objectif du

projet : réduire d'un tiers le rejet de gaz carbonique.

Pour l'UTBM et ses étudiants, cette rénovation sera aussi la preuve d'un vrai savoir-faire, avec l'ambition de faire du bâtiment 14 un modèle, une vitrine de la recherche sur l'énergie. A condition bien sûr que les pouvoirs publics donnent leur feu vert à toutes les innovations prévues.

Réglementation thermique

« En France, il y a parfois un décalage entre le foisonnement des idées et le conformisme de la réglementation. Par exemple, le document qui régit la réglementation thermique fait 1.377 pages ! » regrette Yves Le Déaut, qui s'est engagé à rendre son rapport d'ici à trois semaines, avant de se consacrer à la future loi sur la transition énergétique prévue au mois de juin. Si le calendrier est respecté, les travaux du bâtiment 14 pourraient démarrer courant 2015.

Didier PLANADEVALL